



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **GLOBAL MINOIL SA**, rue du Petit-Chêne 9B,
1003 Lausanne
2. Déclaration de faillite: 04.09.2014
3. Suspension de faillite: 30.10.2014
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 17.11.2014
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : toute activité mondiale dans le domaine des carburants, notamment le développement, l'exploitation et le négoce de carburants.

Office des faillites de Lausanne
021.316.65.18
1014 Lausanne Adm cant

01803617

